Ortho Clinical Diagnostics

A l'attention des Responsables de Laboratoire, des Directeurs des Etablissements de Santé et des Correspondants locaux de Réactovigilance

ACTION CORRECTIVE URGENTE

Anomalie de Logiciel lors de l'utilisation de la fonction Protocole défini par l'utilisateur sur l'automate ORTHO VISION™ pour Cassettes ORTHO BioVue®

Réf FD/GD/CL2015-109

Issy, le 22 Mai 2015

Madame, Monsieur, Cher(e) Client(e),

Ce courrier a pour objet de vous informer d'une action corrective urgente sur le produit suivant:

Système affecté	Version de logiciel affectée	Code Produit
Automate ORTHO VISION™	1.0.4	6904579

Description de l'anomalie

Ortho-Clinical Diagnostics, Inc. (OCD) a identifié une anomalie de logiciel sur l'automate ORTHO VISION™ pouvant survenir lorsque l'opérateur modifie l'intitulé de la colonne d'un test s'il utilise la fonction « Protocole défini par l'utilisateur » (UDP). Quand un protocole défini par l'utilisateur est créé, si l'opérateur modifie la sélection de la cassette et change les intitulés de colonne dans le test UDP, l'intitulé de la colonne du modèle de test sera modifié jusqu'au redémarrage de l'automate, sous certaines conditions. Après redémarrage de l'automate, l'intitulé modifié par l'opérateur sera supprimé et le nom de la colonne du modèle de test sera réinitialisé selon la configuration par défaut.

Impact sur les résultats

Si un résultat est rendu seulement sur la base de la colonne résultat du test modèle affecté, en utilisant l'interface graphique utilisateur (GUI) et le rapport de résultats, des résultats erronés peuvent être rendus. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réclamation portant sur cette anomalie et aucun préjudice sur des patients n'a été rapporté.

Résolution

Cette anomalie sera résolue dans la prochaine version du logiciel (version 1.2.10) dont la libération est imminente. La fonction UDP ne doit pas être utilisée jusqu'à installation et validation, selon les exigences de votre établissement, de la nouvelle version 1.2.10.

Actions Requises

- Ne <u>pas</u> utiliser la fonction « Protocole défini par l'utilisateur (UDP) sur votre automate ORTHO VISION™ jusqu'à l'installation et la validation de la version 1.2.10 du logiciel.
- Compléter et retourner le formulaire « Accusé reception » avant le <u>30 Mai</u>
 <u>2015.</u>
- Conserver ce courrier à proximité de chaque automate ORTHO VISION™ ou avec la documentation utilisateur.

L'ANSM a été informée de cette mesure.

Ortho Clinical Diagnostics

Pour toute question complémentaire, notre Hot-Line se tient à votre disposition au 03 88 65 47 33.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments entrainés par cette mesure, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) client(e), l'expression de nos respectueuses salutations.

Florence DEBAEKE Sr. Director, Global Direct Markets, Quality & Regulatory

ACCUSE DE RECEPTION

ACTION CORRECTIVE URGENTE

Anomalie de Logiciel lors de l'utilisation de la fonction Protocole défini par l'utilisateur sur l'automate ORTHO VISION™ pour Cassettes ORTHO BioVue®

Veuillez renseigner et nous r	etourner ce certificat de réception avant	le 30 Mai <u>2015</u>
Nous certifions, Laboratoire	achet du laboratoire obligatoire	
Avons pris connaissance du cou nous engageons à mettre en œu	urrier réf. CL2015-109 envoyé par la s ovre les actions requises.	société OCD France et
Fait à, le		
Nom:		
Signature :		
Document à faxer ou retourner à :	Ortho-Clinical Diagnostics France Service Réglementaire & Qualité 1 rue Camille Desmoulins, TSA 40007 92787 Issy Les Moulineaux Cedex 9	